**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE RISR**

**8 JUIN 2019 A AURIAC (Salle des classes vertes)**

L’assemblée générale est ouverte à 10h15 par un mot de bienvenue de Mme la Présidente.

**1°) Ordre du jour**

* Point d’actualité sur le projet
* Rapport d’activité
* Bilan financier
* Projet d’activité
* Votes sur ces différents points
* Election du bureau
* Questions diverses

**2°) Projet de STEP : où en sommes-nous ?**

Le projet de P.P.E. (Programmation Pluriannuelle de l’Energie) paru récemment prévoit 1 à 2 GW de stockage par une ou des S.T.E.P. (Station de Transfert d’Energie par Pompage) sans préciser le type de S.T.E.P. envisagée (souterraine, maritime…). Malgré les demandes de nombreux élus et d’associations environnementales, aucune information sur les lieux d’implantation n’a été communiquée.

Pour le Préfet de Corrèze et le président du Conseil Départemental, la réponse est toujours la même : « Redenat ? Je ne connais pas ! » allant même jusqu’à suggérer que le projet n’existerait plus !

Le recours de l’association Sources et Rivières du Limousin, auquel RISR et Corrèze Environnement étaient associées, contre la déclaration par le Préfet du projet de S.T.E.P. de Redenat comme projet d’intérêt public majeur (permet de réaliser Redenat sans aucune possibilité de s’y opposer) a été rejeté. Le recours de l’Etat a été très tardif et a pu nous faire croire que l’affaire était « gagnée ». A noter toutefois que le rapporteur public avait émis un avis défavorable à ce classement en projet d’intérêt général majeur. Un recours contre cette décision ne semble pas une bonne solution.

Le projet de Redenat est au croisement de nombreux intérêts (Voir schéma joint).

Et pourtant en modernisant les turbines des barrages, on pourrait trouver les 1 à 2 GW que procurerait Redenat.

Bien évidemment, ce projet a un aspect financier indéniable lié au prix du KWH (Kilowatts Heure), celui-ci pouvant atteindre 3000,00 € à certains moments et avoir un prix négatif à d’autres moments.

A l’issue de cette présentation, un débat s’engage avec la salle :

* Suite aux élections européennes, il faudrait contacter les élus Europe Ecologie Les Verts afin de les informer de ce projet et des raisons de notre opposition ;
* Une rencontre a eu lieu avec des pro-projets (CGT Energie pour la plupart) et l’argument avancé réside uniquement dans le fait que Redenat pourrait sauver du black out.
* Il faut promouvoir une défense environnementale autour de ce projet.

**3°) Activités de l’association durant l’année écoulée**

* Participation aux Assises de l’eau et Forum de l’eau (lieu essentiel pour avoir des infos)

Face au constat de la carence hydrique de la Dordogne, les seuls qui semblent s’adapter ce sont les viticulteurs qui cherchent de nouveaux cépages plus adaptés à cette nouvelle situation.

* Participation aux Ateliers Dordogne 2050 organisés par EPIDOR ;
* Participation aux Assises de l’éducation à l’environnement ;
* Participation aux réunions publiques du S.C.O.T. (Schéma de cohérence territoriale) de la Communauté de Communes de Xaintrie Val’Dordogne où il a été dit que l’éolien faisait débat mais pas Redenat.

A noter qu’EPIDOR a lancé un atlas de la biodiversité communale (4 communes ont été choisies sur la Dordogne dont Argentat).

* Participation à la réunion du grand débat à Argentat
* Projection film débat « La bataille des eaux noires » avec Peuples et Cultures au café du Tilleul à St Martin la Méanne.

Régulièrement, l’aspect de l’emploi est mis en avant pour défendre le projet de Redenat. Il suffit de faire quelques recherches sur Internet concernant la S.T.E.P. de Nant de Drance en Suisse pour se faire une idée plus précise de cet argument (nombre et origine des ouvriers, hébergements…).

**4°) Les projets pour 2019**

* Dans la perspective des municipales, proposer d’intervenir devant les conseils municipaux avec des habitants de la commune ou pour le moins rencontrer les maires sur l’ensemble de la Communauté de communes Xaintrie Val’Dordogne ;
* Informer les présidents des Conseils Départementaux de Dordogne et Gironde du projet ;
* Informer les nouveaux élus Europe Ecologie Les Verts ;
* Construire un dossier sur Redenat autant pour les politiques que pour les médias à distribuer le plus largement possible ;
* Créer et animer une page Facebook ;
* Voir des panneaux affichage « ICI COMMENCE LA MER ! » avec l’adresse du site ;
* Faire une réunion d’information cet été ?

**5°) Bilan financier**

Report de l’année précédente : 573.03 €

*Au débit :*

 Assurance 145.58 €

 Adhésion à l’association Sources et rivières du Limousin

 50,00 € pour 2017

 60,00 € pour 2018

 Adhésion à Corrèze Environnement

60,00 €

 Frais bancaire

 4.50 €

 Organisation de l’AG 2018

20,00 €

 Frais divers 11,45 €

 Imprimerie 93,00 €

Total 444,53 €

*Au crédit :*

 Cotisations et dons

555.54 € en chèques

 255,00 € en espèces

Dont 300.00 € de don

*Solde au 31/12/2018 : 939.04 €*

**6°)Votes**

* Rapport moral : adopté à l’unanimité
* Quitus au trésorier : idem
* Bilan financier : idem

**7°) Election du bureau**

Les candidats suivants sont élus à l’unanimité :

* Présidente : Annick Bénazech
* Vice-présidents : Dominique Mas

 Elisabeth Bonnet

* Trésorier : Alain Brogniart
* Secrétariat : Rachel Brogniart
* Membres : Jacques Blet

 Josiane Gane

 Danièle Delez

 Marie Ange Mas

**8°) Questions diverses**

* Il faut poursuivre la réflexion sur le nom de l’association afin de faire paraître le lien avec la Dordogne et le fait que nous sommes opposés au projet. De même, il serait utile de rédiger une charte de l’association et d’envisager un nouveau logo.
* L’assemblée générale décide de reconduire une journée d’information et de réflexion sur le site de Redenat le dimanche 11 aout 2019.

**L’assemblée générale ordinaire 2019 de l’association RISR est clôturée à 12h30.**

**Loi de la transition énergétique pour la croissance verte**

* Concession des barrages : où va-t-on ?
* Programmation pluriannuelle de l’énergie qui prévoit la multiplication par trois de nos exportations d’électricité. Pourquoi ? Comment ?

**Problématique de l’eau**

Un déficit important en eau qui conduit certains à envisager les STEP(s) comme des réserves d’eau, mais quid de l’évaporation beaucoup plus importante si on stocke l’eau à ciel ouvert !

**LA**

**STEP DE**

**REDENAT**

**A LA CROISEE**

**DE**

**BEAUCOUP**

**D’INTERETS**

**TURP**

**Tarif d’Utilisation des Réseaux Publics d’Électricité**

Rémunération des gestionnaires du réseau (peut représenter jusqu’à 46% de la facture d’électricité)

**Enjeux industriels**

Représentés par EDF, des opérateurs européens et extra-européens

* Investissement financier important éventuellement en lien avec les concessions
* Alors que les STEP sont toujours déclarées non rentables, il est vital pour les opérateurs industriels et les politiques de faire croire que les STEP sont des outils écologiques

**Le cadre européen**

* L’Europe exige un cadre concurrentiel pour la production d’électricité (enjeu idéologique)
* Construction d’un marché européen par l’interconnexion des pays européens